

PESCHER

M A G A Z I N E



bulletin municipal

n° 13

février 2017



SOMMAIRE

ECOLE

p2

TRAVAUX

p4

VIE ASSOCIATIVE

p9

VIE DU VILLAGE

p14

INFOS UTILES

p20

VIE MUNICIPALE

p23

ETAT CIVIL

p24



EDITO

Chères Peschacoises, chers Peschacois,

La diffusion de ce bulletin municipal a pris un large retard, mais néanmoins l'activité communale continue.

Pour nos concitoyens qui attendent les nouvelles de celle-ci, nous allons décliner nos actions et nos projets.

Différents évènements ont marqué notre commune au cours de cette année 2016, qui montre si besoin le travail effectué et l'intérêt porté à notre territoire.

- La réouverture de la carrière par l'entreprise Flamary*
- La création et l'ouverture de la station service STAR dans le bourg en lieu et place de la scierie.*
- L'installation d'un « point mécanique automobile » FAST MECA'DOM en début d'année 2017 dans la zone artisanale.*

L'année à venir sera marquée par des changements importants au niveau des regroupements des communautés de communes et par la fusion des syndicats.

Depuis janvier 2017, la communauté de communes du Midi Corrèzien, regroupe les anciennes communautés de communes de Beynat, Meyssac et Beaulieu auxquelles se rajoute la commune d'Altillac.

Ce nouveau territoire compte une population d'environ 12 000 habitants.

La représentativité de la Commune du Pescher se voit modifiée de fait puisqu'il n'y a plus qu'un représentant titulaire et un suppléant par commune pour représenter notre population au niveau des collectivités.

Une fusion du Syndicat de Roche-de-Vic, BEAULIEU BEYNAT MEYSSAC EAU et le SIERB en une seule et même entité baptisée BELLOVIC, permettra une meilleure organisation entre la production et la distribution de l'eau potable sur ce même territoire.

Je tiens, avec le Conseil Municipal dans son ensemble, à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants arrivés en 2016.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre amitié et de notre sympathie.

Nos félicitations aux nouveaux nés et à leurs heureux parents.

Je remercie toutes celles et ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de la commune :

- les employés municipaux,*
- les bénévoles qui gèrent et développent le tissu associatif*
- nos concitoyens qui participent à l'entretien et au fleurissement du bourg et des villages.*

Le Conseil Municipal reste très motivé et très attentif à vos besoins ainsi qu'au développement de la commune et à son attractivité.

Nos excuses pour le retard pris dans la diffusion de ce bulletin municipal.

Vous pouvez nous soumettre des clichés inédits, des informations ainsi que d'éventuels projets

*Bien cordialement
ERIC GALINON, Maire*



ENCADREMENT SCOLAIRE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Aurélié GUIZALMONT

PERSONNEL ENCADRANT

Yvette DUPUY - cantine et garderie

Anaïs GIRARD - aide administrative, accompagnement du travail des grandes sections, animation des activités manuelles et sportives

DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elodie ROUGIER - Florent VERZELLEZI

ACTIVITÉS SCOLAIRES

HORAIRES DE L'ÉCOLE

* Lundi, jeudi, vendredi

9h00 – 12h30

1h30 obligatoire en pause méridienne

14h00 – 15h45

* Mardi

9h00 – 12h30

1h30 obligatoire en pause méridienne

14h00 – 16h00

* Mercredi matin :

8h45 – 11h45

* A partir de 15h45, les enfants sont pris en charge par les agents municipaux qui assurent la garderie ou des activités périscolaires.

* Après 16h30, les services de transport sont mis en place. Les enfants restant sur l'école sont accueillis en garderie jusqu'à 18h45

ENSEIGNEMENT

24h en tout, avec trois heures d'activités périscolaires (non-obligatoires) proposées par semaine suite à la réforme du rythme scolaire en 2013.



L'école accueille pour l'année 2016 - 2017 18 élèves (ils étaient 17 l'année précédente) :

Élèves :

Classe de CE1 :

CARPENTIER Martin

HALLEWELL Ludovic

LEMAIRE Mathéo

SCHICK-DHUME Dorian

TRANQUILLE-FERROLLET Lauréna

VELLE Baptiste

ZABORSKI Lili

VERZELLESI Timéo

Classe de CP :

LAVAL Marie

MARTON Marius

ROUGIER Zoé

VEYSSET-GUITARD Abel

ZAHIR Anis

Classe de GS :

FARFART Enzo

GALINON Aloïs

GENESTE Maxime

GONCALVES PINTO Eva

POIRIER Pierre

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les enfants bénéficient de nombreuses activités manuelles et sportives mises en place par Anaïs et aussi des activités proposées par des bénévoles.

Grâce aux bénévoles de la commune qui donnent de leur temps généreusement, les enfants ont la chance de bénéficier d'activités nombreuses et variées.

Sans ces bonnes volontés, rien ne serait possible.

La commune souhaite les remercier très sincèrement.

Chaque année, il faut mobiliser de nouvelles bonnes volontés et l'école accueille avec grand plaisir celles et ceux qui ont une passion à partager, un don à faire découvrir et sont prêts à partager un moment d'échange avec les enfants.

Il faut rappeler que chaque activité périscolaire se déroule en présence d'une personne accompagnante qui reste là pour assurer l'encadrement des élèves.

Activités périscolaires année 2015-2016 :

* Anna HALLEWELL : Anglais

* Danielle PIALAT : Lecture

* Annie FAURIE : Expression corporelle

* Emilie GALINON : Langage des signes

* Serge SALVANT : Rugby

* Christian THEIL : Football

* Yolaine FOUCHER : Tennis

Activités périscolaires année 2016-2017 :

- * Johann SKUBISZEWSKI : judo (association *Beynat Judo CLUB*)
- * Anaïs GIRARD : Handball (association *Handball Club du Pays de Beynat*)
- * Danielle PIALAT : Lecture
- * Emilie GALINON : Préparation de cookies
- * Annie FAURIE : Initiation au jeu théâtral

Anaïs reste très impliquée dans l'accompagnement des enfants et organise tout au long de l'année, en complément de celles proposées par les bénévoles, des activités sportives, manuelles ou artistiques.

Elle réinvente chaque fois les animations qu'elle propose aux élèves du Pescher en s'inspirant de leurs passions et en tenant compte de leurs centres d'intérêts communs.

Ainsi, sont ou seront abordés des thèmes aussi variés que :

- Les jeux olympiques
- La cuisine
- Les dinosaures
- Le cirque
- Les animaux de la ferme



VIE DE L'ÉCOLE

AU COURS DE L'ANNÉE

Durant l'année, les enfants du RPI ont également l'opportunité de participer à de nombreuses manifestations culturelles et sportives.

Ils assistent notamment à plusieurs concerts des «Jeunesses Musicales de France» à Beynat.

Ils participent aussi à des rencontres sportives inter-écoles sous l'égide de l'USEP.

Ils vont régulièrement à la piscine en fin d'année scolaire.

Sorties et séjour

- * Visite d'un moulin et fabrication de pain
- * Randonnée à Lagleygeolle avec tous les élèves du secteur
- * Fin d'année scolaire 2015-2016, séjour à Bugeat : les élèves ont eu la chance de partir deux jours pratiquer des activités sportives à l'Espace Mille Sources. Si la météo n'était malheureusement pas au rendez-vous, tout le monde est rentré ravi et bien fatigué !



Manifestations

Différents moments festifs rythment également la vie de l'école.

Celui qui reste le plus attendu est bien évidemment Noël et le traditionnel spectacle de l'école, pour lequel les deux maîtresses de Sérilhac et du Pescher, le personnel encadrant et les enfants s'investissent beaucoup.

Cette année, c'est au Pescher que le spectacle a été présenté, et il a réjoui, comme chaque fois, parents et amis.

Un peu avant dans l'après-midi, le père Noël était passé rendre visite aux enfants et leur apporter un livre à chacun pour leur plus grand plaisir.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Cette année a vu naître officiellement l'Association des Parents d'Elèves.

Les parents d'élèves s'impliquent eux aussi dans l'organisation de manifestations au bénéfice de l'école :

Chasse aux oeufs dans le parc du Pescher, bourse aux jouets, Halloween dans le village, soirée casino....

Agenda

- * **11 mars : Soirée casino**
- * **20 mai : Soirée année 80's**
- * **Bourse aux vêtements adultes**
(date à confirmer)
- * **Repas de l'école** (date à confirmer)
- * **Stand gâteaux lors des voisinades**

TRAVAUX

MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ ET OUVRAGES COMPLEMENTAIRES

Financement : subventions 30 % DETR + 25 % Conseil Départemental

Les travaux d'accessibilité pour les établissements recevant du public ont été achevés au cours de l'année, conformément aux engagements liés à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Il s'agissait principalement, pour 2016, du marquage des places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et de la matérialisation des bandes de guidage vers les accès principaux et ce devant la mairie, sur le parking de l'école et devant la salle polyvalente.

En complément de quoi, la montée de la salle polyvalente a également été refaite.



un ralentisseur a été installé sur la route du du Breuil pour sécuriser l'accès à l'école.

Enfin, pour finir d'agrémenter la cour, dont la surface a été refaite au cours de l'année précédente, deux jeux peints ont été installés que les enfants utilisent désormais à chaque récréation.

Des plantations viennent également accompagner la rampe d'accès créée et les pieds des arbres ont été protégés.



Montant des travaux d'accessibilité et de mise en sécurité : 19 324 € HT

LOCAL DE STOCKAGE

La commune a désormais la jouissance d'un local couvert de panneaux photovoltaïques aux abords de la station d'épuration pour le stockage du matériel d'entretien de la mairie. Cela a permis notamment de libérer la grange. Cette construction a été réalisée, sans fond public, par un porteur de projet privé IRISOLARIS



Montant du loyer : Bail de 20 ans pour 1€/an - coût pour la commune : 600 € de frais administratifs

TRAVAUX DE VOIRIE

Financement subventions Conseil Départemental et budget communauté de communes

Cinq routes ont fait l'objet de travaux de revêtement, dont deux sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes :

- 1 Route du Bouix
- 2 Route du Breuil
- 3 Route des Gourbilles
- 4 Route de Coste Laval de D10 à D940 (Com. Com.)
- 5 Virage de la Geneste (Com. Com.)

10 tonnes d'enrobé à froid ont également été mises en oeuvre par notre cantonnier Marc pour assurer des travaux d'entretien et de réparation.



Montant des travaux : Budget communal 15 000 € HT - subventions : 6 000 €

MONUMENT AUX MORTS



Les grilles rouillées qui entourent le monument aux morts ont été décapées et repeintes par Anaïs.

STATION TOTAL

Financement Conseil Départemental et Réserve parlementaire

La station service du Pescher est ouverte !



Après plusieurs mois de négociations et de calage avec la société Total, le projet de station essence a pu voir le jour au coeur du bourg.

La station a été mise en service le 26 octobre puis inaugurée le 10 décembre, en présence de nombreux officiels dont M. le Sénateur, M. le Président du Département et M. le Président de la Communauté de Communes.

Il aura fallu quatre mois de travaux préparatoires avant la livraison du container en octobre.



Le nettoyage de la parcelle a été assuré en juillet avant que ne commencent les travaux de la plateforme et des accès à la station, confiés à l'entreprise Malet et livrés en octobre. C'est un service qui manquait et qui revient dans notre village.

Le Pescher est la troisième commune de France à accueillir une station STAR, concept développé spécialement pour la revitalisation des zones rurales.

Le principe consiste en un container autonome à distribution automatique répondant aux besoins des véhicules légers comme des poids lourds.

Ce projet constitue à la fois un nouveau point d'attractivité pour notre commune, qui devrait profiter d'un flux régulier de voitures, et l'occasion d'écrire l'entrée du bourg en réinvestissant la friche de l'ancienne scierie.

L'aménagement paysager des abords de la station prévu en 2017 embellira encore le site.

Nous espérons surtout que ce nouveau service offert en amènera d'autres !





Modalités de gestion et fonctionnement :

Un bail pour l'utilisation du terrain a été signé pour 7 ans pour un loyer de 5 000 €/an versé par la société TOTAL à la commune.

Une convention s'élevant à un montant de 2 400 €/an permet également le dédommagement du temps passé par l'agent communal pour l'entretien courant du container.

Politique tarifaire :

Les coûts au litre sont déterminés par la société Total qui les ajuste en fonction de l'augmentation des prix du pétrole. Ils correspondent aux prix des stations indépendantes situées en dehors des agglomérations et à la qualité proposée du carburant.

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

Accès cimetière :

la montée vers le cimetière a été créée en vue de l'ouverture d'une nouvelle entrée par le haut, plus confortable et sécurisée.

Cette voie ne sera ouverte à la circulation que ponctuellement et pour les véhicules de service ayant droit d'accès au cimetière.

Elle permet aussi de faciliter l'accès piéton et elle est directement connectée au parking disponible à proximité. L'objectif est là de limiter les dangers liés au stationnement régulier des véhicules le long de la départementale



Montant total des travaux : 102 792,82 € TTC comprenant frais de raccordement + Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage + Aménagement plateforme + accès cimetière / Réserve parlementaire : 5 000 € / Subventions Conseil Départemental : 15 089 € HT

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

Financement : 80% subventions dont 30 % par le Conseil Départemental et 50 % par l'Agence de l'eau

L'étude du nouveau Schéma Directeur d'Assainissement a été lancée.

Le CPIE de la Corrèze a été choisi comme assistant à la maîtrise d'ouvrage pour un montant de 4 872 € HT.

Le bureau d'études DEJANTE a été choisi pour réaliser un état des lieux, la cartographie du réseau, l'élaboration du nouveau schéma directeur, le nouveau zonage et son nouveau règlement pour un montant de 10 230 € HT.

Le bureau SGS Multilab a été retenu pour effectuer les mesures de débit et le diagnostic des branchements pour un montant de 10 750 € HT.

Au cours de l'année le bureau d'études SGS MULTILAB a réalisé le contrôle des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales pour vérifier leur conformité.

Sur le 1er trimestre 2017, le bureau d'études DEJANTE va remettre la nouvelle proposition de zonage du réseau d'assainissement collectif ainsi que l'estimation financière d'une extension possible.

Si une extension est proposée, elle ne pourra être réalisée que si le coût moyen au branchement est inférieur à 10 000 €, seuil à partir duquel nous perdons les 40% de subventions sur les travaux.

Montant de l'étude: 20 980 € HT + 4 872 € HT AMO

Programme travaux 2017

* *Ouverture de la deuxième tranche du cimetière - aménagement du jardin du souvenir et des abords du colombarium*

* *Aménagement paysager et clôtures station Total*

* *Rénovation du bâtiment du restaurant (selon estimation)*

* *Régularisations cadastrales : route des Gourbilles et route du Plantou ...*

* *Travaux d'ouverture et de mise en sécurité de la voie le Plantou - la Maison Rouge*

* *Travaux de voirie / point-à-temps*

* *Rénovation du site internet de la commune - Plan de communication auprès de la presse et sur les réseaux sociaux*

* *Mise en place du circuit PDIPR «Roc de Maille»*

----- Études -----

* *Etude pour la rénovation de la grange derrière la mairie / installation de toilettes publiques*

* *Etude de valorisation du parcours touristique / découverte du bourg (en collaboration avec les étudiants de la section tourisme)*

* *Mission de recherche nominative pour l'identification des tombes / mise aux normes des modalités de gestion du cimetière*

PERMIS DE CONSTRUIRE 2016

* PC 019 163 16 B0001 : Hallewell Anna
Réhabilitation d'une grange en maison d'habitation (Le Bourg)

* PC 019 163 16 B0002 : Boucher J-Jacques
Création d'ouvertures (Le Pont)

* PC 019 163 16 B0003 : Naves Bernard
Maison individuelle (Tricolet)

* PC 019 163 16 B0004 : Feral Jean-Philippe
Construction d'un hangar agricole + panneaux photovoltaïques (A la route)

PC

FOYER RURAL

« Un petit mot pour vous décrire ce que le foyer rural a organisé cette année 2016 »

L'assemblée générale a permis d'élire un nouveau bureau.

Celui-ci se compose de :

- * Laurent MARSALLON - Président
- * Bernard LAROCHE - Vice-président
- * Carole SOURIE - Trésorière
- * Jean-François BASSET - Trésorier adjoint
- * Virginie DRU - Secrétaire
- * Monique NAVES - Secrétaire adjointe

Pour cette année 2016, le foyer rural a organisé plusieurs manifestations dont la sortie de ski, le concours de belote, le repas du printemps avec un concert animé par le groupe «*Dis-le à ton voisin*», la pêche à l'étang suivie de la voisinade sur la place du foirail ainsi que du concours de pétanque à la mêlée qui était ouvert à tous dans une ambiance festive.

Quelques regrets avec des projets qui n'ont pu aboutir par manque de bénévoles et de temps : vide grenier spécial pièces mécaniques, sortie marche, pièces de théâtre.

En 2017, des animations sont déjà prévues telles que la sortie de ski (un dimanche de février), le concours de belote, le repas de printemps avec un concert de musique, la pêche à l'étang suivie de la voisinade, la fête votive, la pêche suivie de la deuxième voisinade et du concours de pétanque à la mêlée, et une pièce de théâtre à l'automne.

En ce qui concerne la fête votive, qui se déroulera le samedi 24 et le dimanche 25 juin 2017, sont prévus au programme :

- le samedi 24 : un concours de pétanque ; le soir un repas sur inscriptions, suivi d'un bal
- le dimanche 25 : nous avons obtenu que la procession de la Saint-Jean se fasse le dimanche 25 juin. Elle sera animée par «*l'Étincelle Branceillaise*». Prévu également, le vide grenier traditionnel autour de l'étang plus un vide grenier spécial pièces mécaniques qui sera mis en place sur le foirail. Une animation est prévue l'après-midi.



Grande nouveauté pour 2017, le Foyer a créé une section pétanque (dont les responsables sont Vincent Cavel et Victor Guitard) et, après s'être affiliée à l'UFOLEP pétanque, des licences sont disponibles pour pouvoir participer au concours officiel UFOLEP en Limousin et autres régions. D'ailleurs, la section pétanque du Foyer organisera cette année trois concours officiels qui auront lieu le dimanche 09 avril 2017, le lundi 08 mai 2017, le dimanche 17 septembre 2017, tous en tripléte.

Dès les beaux jours (mars-avril), n'oublions pas les rendez-vous pétanque du vendredi soir au terrain à partir de 21h où nous nous réunissons entre amis pour effectuer quelques parties dans une ambiance chaleureuse.

Ne pas oublier la section gym dont la responsable est Nadine Roume. Les cours ont lieu tous les lundis soir à la salle polyvalente.

Pour cette année 2017, le foyer rural a tenu son assemblée générale le dimanche 22 janvier 2017 à la salle polyvalente à 22h, suivi d'un apéritif.

Les jeunes et les moins jeunes, avec de nouvelles idées, désireux de s'investir dans la vie associative de leur commune sont les bienvenus pour que les animations perdurent et que d'autres voient le jour.



En cette fin d'année 2016, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont oeuvré à la mise en place des manifestations et qui n'ont pas compté leur temps.

Pour 2017, toute l'équipe du foyer rural (bureau et membres) vous souhaite une très bonne et heureuse année.

Contact :

** responsable pétanque : Vincent Cavel 07 80 31 13 30 / Victor Guitard 06 12 44 97 97*

** responsable gym : Nadine Roume 05 55 84 05 29*

** Président du foyer : Laurent Marsallon 06 81 09 98 61*

POUR 2017

Quelques projets

- * dimanche 19 fevrier : sortie ski*

- * 18 mars : concours de belote*

- * 09 avril : concours de petanque ufolep*

- * 22 avril : repas de printemps*

- * lundi 08 mai : concours de pétanque ufolep*

- * lundi de pentecôte : voisinade et pêche à l'étang*

- * samedi 24 et dimanche 25 juin : fête votive*

- * 20 aout : pêche / voisinade / concours de pétanque à la mêlée au foirail*

- * 17 septembre : 3ème concours de pétanque ufolep*

- * en octobre : soirée théâtre (date à définir)*

- * en novembre : repas couscous (date à définir)*

en 2017 le foyer va essayer d'organiser un ou des voyages en bus sur des sites touristiques.

Et des projets non encore aboutis en pourparlers : une pièce de théâtre, un concert ... à voir.

SHOKOTAN KARATE



C'est une nouvelle saison pour le shotokan karaté le Pescher .

L'année 2016 se termine par un effectif important du club.

Plus de 63 licenciés pour notre commune, c'est un très bon ancrage. *Sans publicité, ce n'est uniquement que du bouche à oreille.*

Deux parties que je donnerai sur cette petite synthèse du milieu de cette année 2017 composeront cette ébauche de mi-saison.

Tout d'abord une réflexion sur la population de l'ensemble de nos licenciés.

En globalité et de manière constante l'essentiel de l'effectif des pratiquants est fourni par les communes environnantes, pour beaucoup Beynat, Lanteuil pour la partie nord et Lostanges, Nonards, Bétaille, Saint Michel de Bannière pour la partie sud. La partie centrale, le bourg ainsi que Sérilhac conservent le petit noyau dur qui s'étiole de par les scolarités de niveau secondaire et au-delà, des enfants.

En conclusion, beaucoup pour la géographie environnante et peu pour le point central et au plus près de notre commune.

Dans un deuxième temps je vais aborder la chronologie de la pratique telle que la fédération la propose, puis la marque de fabrique de notre club et association de manière non exhaustive, et enfin je terminerai cette deuxième partie par les résultats enregistrés au niveau régional, grande région Aquitaine, et national.



La fédération française de karaté et disciplines affinitaires promeut un ensemble de disciplines que l'on peut piocher au gré de son choix et des possibilités d'enseignement (Viet vo dao, kung fu « wu Shū » yoseikan budo, karaté...)

Des compétitions de niveau régional et national sont organisées. Elles permettent de mettre en compétition tous les clubs qui y concourent.

Le judo ne fait pas partie de notre fédération...

Le « Shotokan karaté Le Pescher » est un club essentiellement axé sur la technique, sur les combats pieds-poings pour les volontaires et sur les échéances des compétitions.

Une pédagogie globale est dispensée comme partout ailleurs par un professeur, des instructeurs fédéraux et un assistant fédéral. Paradoxalement, l'accent au club est mis sur le collectif et la cohésion. Comme le soulignait un parent tout récemment les cours et la pratique au dojo se composent d'apprentissage de techniques posturales avec un minimum de règles et de savoir vivre.



Ce final de deuxième partie se composera, de manière listée, des résultats des enfants lors des récentes compétitions.

*** La coupe d'Aquitaine de karaté-contact le club ramène deux médailles d'or : Joseph, Lucas / deux médailles d'argent : Domitille, Léo / une médaille de bronze : Martin ;**

*** La coupe de France de karaté-contact zone nord près de Rouen, sur deux participants, le club ramène deux médailles de bronze : Joseph et Gabriel ;**

*** La coupe de France de karaté light et full-contact, à Toulon, le club ramène quatre médailles d'argent : Domitille, Lucas, Célia, Alexandre / une médaille de bronze : Martin ;**

*** L'open régional de Limoges, pour les catégories de poussins à minimes, en technique, le club ramène trois médailles d'or : Domitille, Antoine, Yanis / deux médailles d'argent : Romance, Titouan / cinq médailles de bronze : Alexandre, Charlotte, Romain, Amélandre, Maylis ;**

*** Tout dernièrement, pour le championnat régional qualificatif pour les championnats de France, sur douze compétiteurs, le club ramène six médailles d'or « champions de ligue » : Jeanne, Dylan, Martin, Alexandre, Célia + en équipe : Sarah, Célia, Maylis / cinq médailles d'argent : Guillaume, Gabriel, Valentin, Dominique, Maylis.**

Pour conclure cette deuxième partie je situerai le club dans une bonne dynamique, cohérent avec la fédération, cohérent dans l'apprentissage et les connaissances techniques des enfants qui sont validés par les résultats.

En conclusion et en définitive, le « Shotokan karaté le Pescher » continue son petit bout de chemin : remercié par certains et comme dans toute discipline qui sort de la norme, jalosé ou critiqué par d'autres. Reste aux bénévoles qui donnent du meilleur d'eux-même pour les enfants à rester calmes et sereins pour la suite. La meilleure connaissance de la chose est la pratique du dojo.

Pour cela le club proposera la gratuité de trois cours dès le début de la saison prochaine.

Nous espérons toujours l'arrivée de quelques adultes, chose pas évidente puisqu'il y a beaucoup d'enfants. Ceux qui doutent sur le niveau technique des pratiquants du Pescher dans le domaine du combat pieds-poings, peuvent venir s'exercer avec les règles arbitrales de la fédération, et bien sûr dans le temps imparti des compétitions 2x2 ou 3x2 minutes.

Je finirai cette synthèse par un constat ambiant très personnel. Notre stratégie éducative est ce qu'elle est... les différents bénévoles donnent beaucoup d'eux-mêmes, la contrainte de certaines règles du dojo ne gênent pas du tout les enfants dans l'apprentissage du karaté qui est avant tout un art martial et pas forcément un sport détente ou un sport loisir. Nous avons pour



l'instant de la chance car les résultats sont là, mais je préfère un enfant accompli confiant en lui-même et serein.

Et enfin nos petits corréziens sont aussi capables que les autres lors des compétitions régionales ou nationales. Le seul satisfécit que nous avons est à travers la confiance que nous accordent certains parents dans l'accomplissement de l'équilibre et du bien-être de leurs enfants.

Je remercie tout particulièrement la municipalité pour son aide et son soutien et, parlant de soutien, le « Shotokan karaté le Pescher » est le club de notre commune, il est le vôtre... moi, je ne suis que le professeur.

Dominique Nguyen, professeur de karaté.

SOCIETE DE CHASSE



Le 25 Mars 2016, lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu.

Nous avons dû mettre en place un plan de chasse et consulter les propriétaires de terrains de la commune afin de le valider. De nouveau, nous tenons à remercier tous ces propriétaires ainsi que la mairie qui nous ont signé le droit de chasse.

En décembre, nous avons organisé un concours de belote qui fût une belle réussite.

Le 4 mars 2017, nous vous avons proposé un repas à la salle polyvalente du village afin de vous faire déguster du chevreuil. La chasse est une passion, un respect de la nature et de bons moments de convivialité.

Toute l'équipe vous souhaite une Bonne et Heureuse année 2017.

AÉROMODÉLISME

OBJECTIFS

«Les objectifs du Club sont ceux de la Fédération Française d'Aéro-Modélisme (FFAM) à laquelle nous sommes affiliés.

Tous les jeunes à partir de 8ans et moins jeunes passionnés par cette discipline peuvent la pratiquer sur notre magnifique site spécifique de vol du «PESCHER» dont vous trouverez le plan d'accès.

Toutes les disciplines d'aéromodèles radiocommandés sont représentées : le planeur en remorquage, l'avion à moteur électrique et thermique, l'hélicoptère.

Depuis mi 2009, possibilité de pratiquer le vol «Indoor» aux gymnases Danton et Cabanis à Brive (voir page Indoor)

Les débutants trouveront conseils pour le choix, la construction et l'intégration des radiocommandes dans leurs aéromodèles .

Ils apprendront leur pilotage en toute sécurité grâce aux avions et hélicoptères école équipés de doubles commandes.



Ils passeront les ailes et brevets proposés par la FFAM au fil de leur progression, et ceux qui le souhaitent s'orienteront vers la compétition.

Pour beaucoup, c'est une activité de loisir en week end où l'on a plaisir à se retrouver autour d'une passion commune, avec de nombreuses «barbecues party's» et autres «piques niques» à la saison.

N'hésitez pas à demander des renseignements et à nous faire part de vos remarques.

A bientôt sur le site de vol !»

Gérard Muzergues
extrait du site <http://www.acbrive.fr>
photos : `Philippe Valet

Prochaines dates :

20 Mai 2017 : Journée Club , site de vol du PESCHER

11 Juin : Journée Hydravions, plan d'eau du COIROUX



CAP MOTO

Cap Moto suit son petit bonhomme de chemin.
Le terrain a été refait en 2016.

Le terrain est ouvert les 1er et 3ème week-end de chaque mois.
Prix à la journée : 10 € / licence FFM obligatoire

Cap Moto a pour projet d'organiser une course de 24 h de mobbylette au Pescher... affaire à suivre !

Romain Marsallon reste le président, toujours accompagné de Paul Eymat et Yannick Fraysse.



photo : Francis Simbille

REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 07 février, sur invitation du Conseil Municipal, une cinquantaine de personnes sont venues à la salle polyvalente pour le repas des aînés réservé aux plus de 65 ans.

Les aînés de la commune se sont retrouvés avec plaisir, accueillis par les élus et les employés de mairie pour partager le traditionnel repas offert par la Commune.

Dans son mot d'accueil, Monsieur le Maire a eu une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés en 2015. Il a aussi évoqué les absents pour raison de santé qui ont chacun reçu un cadeau de la commune en témoignage d'amitié.



Le repas concocté et servi par Yvon et Télésia VILI, s'est déroulé dans une atmosphère chaleureuse.

L'animation musicale et karaoké a permis à chacun de laisser s'exprimer ses talents !

En cette année 2016, le repas des aînés a déjà eu lieu
LE SAMEDI 18 février à la salle polyvalente.

Tous les habitants de la commune et leur conjoint, nés avant le 31 décembre 1952 étaient cordialement conviés.

Comme l'an dernier, le repas a été servi par Yvon et Télésia VILI et leur équipe.

COMMÉMORATIONS

Commémorations du 08 mai et 11 novembre



Comme chaque année, les deux cérémonies du souvenir ont rassemblé autour du monument aux morts une vingtaine de personnes qui se sont recueillies en mémoire des victimes mortes pour la France.

Les enfants des écoles étaient présents pour lire les messages officiels et chanter en chœur la Marseillaise.

Une gerbe a été déposée devant le monument aux Morts par le Maire et le représentant des anciens combattants.

Un verre de l'amitié a ensuite été servi pour partager un instant de convivialité.

Réunion annuelle de la FNACA



Le 19 mars, les anciens combattants se sont retrouvés au Pescher pour leur réunion annuelle commémorant la fin de la guerre d'Algérie. Ils ont déposé, à cette occasion, une gerbe devant le monument aux morts.



RENCONTRE DES AÎNÉS ORGANISÉE PAR L'INSTANCE DE COORDINATION POUR L'AUTONOMIE



C'est un bien agréable moment de détente ,d'humour et de fraternité que 120 de nos aînés ont partagé lors de l'après-midi d'animation ,organisé par l'Instance de coordination de la communauté de communes du Pays de Beynat.

Le jeune conteur-paysan lotois Clément Bouscarel ,accompagné de son fidèle Border Collie, a su nous replonger avec brio et humour dans un passé ,en fait, pas si lointain, de son Quercy natal. Par son charisme naturel et sa verve spontanée égayée

de patois lotois et d'occitan, il a su redonner vie aux contes de sa région et à sa culture occitane.

Ensuite, c'est avec son accordéon qu'il a accompagné quelques danseurs ,ainsi que le partage de la délicieuse bûche traditionnelle,confectionnée par un artisan boulanger local, et servie avec diligence par les bénévoles du Club des Bruyères Génération Mouvement.

Merci à Laura Phialy, Martine Labouchet et tous les bénévoles pour ce sympathique après-midi



EMBELLISSEMENT DES VILLAGES

Notre village fait l'unanimité auprès des visiteurs qui prennent le temps de se balader dans ses rues, dans ses sentiers, dans le bourg ou dans les villages.

Nous avons la chance de bénéficier d'une qualité du cadre de vie majeure et nous le devons pour beaucoup à l'entretien et à l'embellissement de chaque maison, de chaque terrain, de chaque petit coin de nature privilégié...

Tout ça ne serait pas sans l'investissement de chaque habitant qui contribue à faire du Pescher un endroit agréable à vivre jour après jour.



Particulièrement au printemps et à la belle saison, le fleurissement des balcons et des jardins donne une ambiance gaie et chaleureuse à toute la commune qui nous réjouit chaque fois.

Un grand merci à tous ceux qui s'affèrent à embellir le village.

HALLOWEEN



Toujours plus nombreux, les enfants du Pescher, ont fait le tour des maisons, tous effrayamment déguisés, les uns en monstres, les autres en sorcières, pour réclamer bonbons et friandises contre une chanson improvisée pour l'occasion.

La récolte fut bonne et partagée entre tous.

Merci à tous ceux et toutes celles qui n'ont pas eu trop peur pour ouvrir leur porte et régaler les enfants.

NOËL

Comme chaque année, la commune a disposé des sapins à chaque entrée de village et dans le bourg.
Merci au Foyer Rural d'en avoir assuré la décoration.

Les habitants ont également joué le jeu de la magie de Noël en illuminant leur maison et en décorant les sapins installés à chaque coin de rue.



RAPPEL : Rendez-vous 2017

- * Samedi 18 février 2017 À 12 H 30 : Repas des aînés
- * dimanche 19 février : sortie ski
- * 11 mars 2017 : Soirée casino
- * 18 mars : concours de belote
- * Pâques : chasse aux oeufs
- * 09 avril : concours de pétanque ufolep
- * 22 avril : repas de printemps
- * lundi 08 mai : concours de pétanque ufolep
- * 20 mai : Soirée année 80's
- * lundi de Pentecôte : voisinade et pêche à l'étang
- * samedi 24 et dimanche 25 juin : fête votive
- * Bourse aux vêtements adultes (date à confirmer)
- * Repas de l'école (date à confirmer)
- * 20 août : pêche / voisinade / concours de pétanque à la mêlée au foirail
- * 17 septembre : 3ème concours de pétanque ufolep
- * en octobre : soirée théâtre (date à définir)
- * Halloween
- * en novembre : repas couscous (date à définir)
- * Cérémonie hommage au soldat Georges Rothman, tombé au combat sur le territoire de notre commune pendant la guerre de 39/45 (date à définir)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
- pour les manifestations organisées par le Foyer : Laurent Marsallon (nouveau président)
- pour celles organisées par la Mairie : Anna Hallewell
06.46.02.25.97 / anna_hallewell@yahoo.co.uk

ALERTE INFOS



RESPECT DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Afin d'éviter tout risque d'engorgement et de dégradation des installations de la station d'épuration, il est rappelé à chacun que seul le papier hygiénique peut être jeté dans les toilettes.

Il est impératif de ne rien jeter d'autre (protections hygiéniques, couches, lingettes.... sont strictement proscrites).

Nous vous remercions par avance de bien respecter et faire respecter cette consigne y compris dans l'usage de la salle polyvalente.

Nouvelles entreprises

* FAST MECADOM - Yoann Moreira : Mécanique à domicile

* Réouverture de la carrière : entreprise FLAMARY

ÉLAGAGE ERDF

Les responsabilités

L'élitage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élitage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- OU
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation

Dans ce cas, l'élitage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

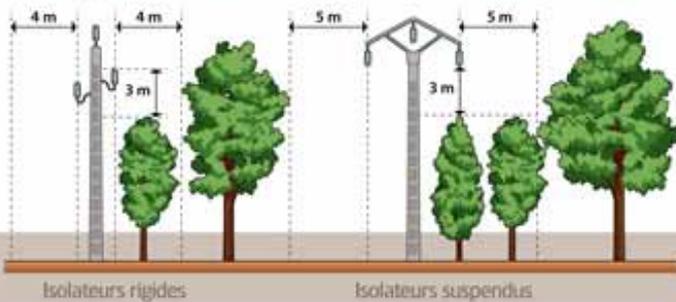
* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de travaux



L'élitage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élitage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élitage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

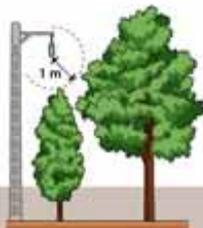
Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



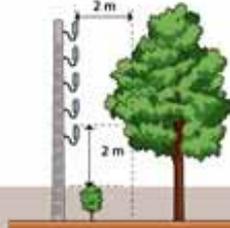
Lignes haute tension (HTA)

Attention : les distances varient selon les types de lignes.

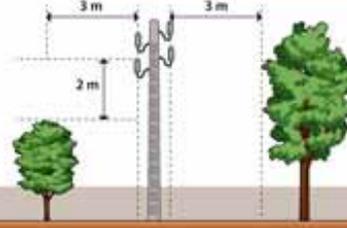
ERDF demande que l'élitage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.



Lignes isolées basse tension (BT)



En agglomération



Hors agglomération

Lignes basse tension (BT)

RÉNOVATION DE L'HABITAT

Conseil départemental de la Corrèze



"Je protège ma maison contre le froid"

- Travaux d'isolation (fenêtres, toit, murs...)
- Conditions de ressources
- Coût minimum du projet 10 000 € H.T.
- Exigence de résultat énergétique (production d'un Diagnostic de Performance énergétique)
- Aide : **3 500 € maxi** (Taux 20%)
- Bonification «jeunes ménages» : **2 000 €** (-35 ans seul ou couples de -70 ans d'âge cumulé)



"Je deviens propriétaire d'un logement privé"

- Construction neuve ou acquisition logement existant
- Primo accédant bénéficiant du prêt à taux zéro
- Conditions de ressources
- Aide forfaitaire : **3 000 €**



"J'ai plus de 60 ans et j'adapte mon logement"

- Liste de travaux éligibles (salle de bains, monte-escaliers, cheminement extérieur...)
- Conditions de ressources
- A partir de 60 ans ou 75 ans selon la perte d'autonomie
- Aide : **5 000 € maxi**

"Je conserve le caractère traditionnel de ma maison"



- Travaux façades, menuiseries et/ou couverture
- Renovation selon techniques traditionnelles
- Appréciation du projet à l'échelle globale
- Taux : 20%, soit au maximum :
 - Personnes Privées : **4 000 €**
 - Communes : **6 000 €**



"Je deviens propriétaire d'un logement du parc public"

- Construction neuve dans le cadre du dispositif Prêt Social de Location Accession
- Locataire du parc public, primo accédant
- Condition de ressources PSLA
- Personnes de 20 à 59 ans
- Aide forfaitaire : **3 000 €**



"Je reste chez moi malgré ma perte d'autonomie"

- Travaux d'aménagement spécifiques liés à une perte d'autonomie
- Non éligible à la PCH (Prestation de compensation du handicap)
- Études des capacités d'auto-financement
- Personnes de 20 à 59 ans
- Aide : **5 000 € maxi**

Communauté de Communes du Pays de Beynat

HABITAT : ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La communauté de communes participe au programme « Habiter mieux » qui vise à lutter contre la précarité énergétique. Si vous devez réaliser des travaux d'isolation, sachez qu'il existe différentes aides publiques.

Elles peuvent être allouées sous certaines conditions, notamment les conditions de ressources, mais également la nature précise des travaux que vous voulez entreprendre.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, des réponses adaptées à votre situation, contactez la Communauté de Communes du Pays de Beynat, Place du Marché.

Tél : 05 55 85 55 58

MAIRIE

MAIRIE DU PESCHER

Le Bourg
19190 LE PESCHER
Tel : 05.55.25.44.04
Fax : 05.55.25.32.44
Mail : le-pescher.mairie@wanadoo.fr

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert
Lundi : de 10h00 à 12h00
Jeudi : de 14h00 à 17h00
Yolaine Foucher assure également des heures supplémentaires pour la mairie.

HORAIRES PERMANENCES

- Éric GALINON, Maire : jeudi de 10h00 à 12h00, vendredi de 10h00 à 12h00
- Vincent LAROCHE, 1er Adjoint : mardi matin de 11h00 à 13h00
- Laure REYGNER, 2ème adjointe : samedi matin de 10h00 à 12h00
- Alain BROUSSOLLE, 3ème adjoint : mardi matin de 9h00 à 11h00

POSTE

HORAIRES POSTE

Ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 11h30

Yolaine FOUCHER est à votre disposition pour :

- Vos achats de timbres et emballages
- Vos envois de lettres et colis
- Vos opérations financières
- Vos conseils

Tel : 05.55.87.28.68

SERVICES

* PRÉSENCE SUR LA PLACE

Boulangier : les lundis, jeudi et samedi à 9h00
Boucher : le mardi à 15h00 et le samedi à 11h00
Épicier : le vendredi à 15h00
Pizza : le vendredi soir de 18h00 à 21h00

* RESTAURANT LE PESCHER MIGNON:

ouvert du lundi au samedi dès 9h00
Le dimanche sur réservation

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU
18 POMPIERS
17 GENDARMERIE

NUMÉROS UTILES

MAISON DU DÉPARTEMENT
05.55.29.25.00
ASSISTANTE SOCIALE
05.55.85.96.22
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BEYNAT
05.55.85.55.58
SERVICE GÉRONTOLOGIE
05.55.85.55.10
OFFICE DE TOURISME AUBAZINE-BEYNAT
05.55.85.50.38
TRÉSOR PUBLIC BEYNAT
05.55.25.79.93
TRÉSOR PUBLIC MALEMORT
05.55.92.06.00

UTILE

* COMMUNIQUÉ DE BBM ENFANCE - JEUNESSE :

Pour toute information, concernant les crèches ou les accueils de loisirs, contactez le 05.55.84.02.12.

FORMATION BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
: Renseignements à l'accueil BBM.

* SYNDICAT DES EAUX DE ROCHE DE VIC (BELLOVIC)

Les rapports sur la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif Année 2015 peuvent être consultés à la mairie.

* PORTAGE DE REPAS A DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Plus de 300 repas par mois sont confectionnés par la société AVENANCE à Tulle et livrés au domicile de chaque bénéficiaire avec un véhicule réfrigéré.

Ce service s'adresse à toute personne de 60 ans minimum ou handicapée ou de manière ponctuelle suite à une incapacité provisoire accidentelle, ou post opératoire.

S'adresser à Laëtitia de l'instance de coordination pour l'autonomie à Beynat :

Place du marché
05.55.85.55.10.

DÉLÉGATIONS ET PERMANENCES DE LA MUNICIPALITÉ

MAIRE : Eric GALINON
Tel : 06 82 93 65 48

PREMIER ADJOINT : Vincent LAROCHE
Tel : 06 79 85 70 11

DEUXIÈME ADJOINT : Laure REYGNER
Tel : 06 68 16 68 50

TROISIÈME ADJOINT : Alain BROUSSOLLE
Tel : 06 82 01 72 99

DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES EAUX DE ROCHE DE VIC :

Titulaires : Jean-Bernard NAVES / René VERGNE
Suppléants : Alain BROUSSOLLE / Vincent LAROCHE

DÉLÉGUÉS COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES :

Président : Eric GALINON
Titulaires : Alain BROUSSOLLE / Anna HALLEWELL / Laure REYGNER
Suppléants : David CIRGUE / Vincent LAROCHE / Thomas ROUME

COMMISSIONS COMMUNALES :

ASSOCIATION « NOTRE VILLAGE » :

Titulaire : Laure REYGNER
Suppléant : Eric GALINON

VOIRIE :

Alain BROUSSOLLE
Eric GALINON
Olivier MARSALLON
Thomas ROUME

ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE – URBANISME – BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Alain BROUSSOLLE
Eric GALINON
Olivier MARSALLON
Laure REYGNER
René VERGNE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Eric GALINON
Vincent LAROCHE
Olivier MARSALLON

ÉCOLE – CANTINE :

David CIRGUE
Eric GALINON
Anna HALLEWELL

FINANCES :

Alain BROUSSOLLE
Eric GALINON
Vincent LAROCHE
René VERGNE

TOURISME – CULTURE – INFORMATIONS :

David CIRGUE
Eric GALINON
Anna HALLEWELL
Cyril MARTON (coopté)
Laure REYGNER

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (COMMERCE, ARTISANAT) :

David CIRGUE
Eric GALINON
Vincent LAROCHE
René VERGNE

AIDE AUX PERSONNES – RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS – ANIMATIONS :

Eric GALINON
Anna HALLEWELL
Monique NGUYEN
Thomas ROUME

AGRICULTURE – SECTIONS :

Alain BROUSSOLLE
Eric GALINON
Anna HALLEWELL
Jean-Bernard NAVES

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :

COMMISSAIRES TITULAIRES

Denis LONCHAMBON (19 Sérilhac)
Gabriel DUPUY (propriétaire bois)
Vincent LAROCHE
Jean-Claude LAVAL
Olivier MARSALLON
Francis SIMBILLE
René VERGNE
Alain BROUSSOLLE
Pierrette LAQUIEZE
Fabrice DREON
Thierry JOUVENEL
Jean-Bernard NAVES

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS

Daniel GERMANE (19 Lagleygeolle)
Jean CHAMP (propriétaire bois)
Jean-Claude SIMBILLE
René SOURIE
Laurent CARCENAC
Sophie FEVRIER
Philippe SERRE
Laure REYGNER
Franck MAMY
Patrick RIGAL
Francis BEDESSEM
Serge SALVANT

CARNET GRIS

Décès

- * Marcelle Simone POUCHOU, née Lavergne, le 25 octobre 2016
- * Marcelle Philomène BROUSSOLLE, née Vergne, le 18 décembre 2016

Nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances

CARNET ROSE

Naissance

- * Elise Marsallon née le 14 janvier 2015
de Damien et Elodie Marsallon
- * Lyäna DA SILVA DIAS DUPUY née le 16 mai 2016
de Gwendolyne DA SILVA DIAS et Kévin DUPUY
- * Louis MOUSTRAIRE né le 30 mai 2016
de Yannick MOUSTRAIRE et Jeanne BEDESSEM
- * Lowen LAFON né le 03 juin 2016
de Jennifer JEAN et David LAFON
- * Isaac REYGNER né le 28 juin 2016
de Sarah STRINGHETTA et Jérémy REYGNER
- * Ethan MAMY né le 20 juillet 2016
de Carine LABARTHE et Franck MAMY
- * Jules BONNEFON né le 25 septembre 2016
de Mélanie BOUYGE et Romain BONNEFON
- * Aubin MAGE né le 22 novembre 2016
de Virginie COCARD et Régis MAGE

Nous leur souhaitons la bienvenue

MARIAGE

Vive les Mariés !

- * Charlotte THOMAS et Yoann PARILLAUD le 24 décembre 2016

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur



BULLETIN MUNICIPAL N°13

Février 2017

COORDINATION DES TEXTES : Services de la mairie et les associations
(Foyer rural, Shokotan karaté, Aéromodélisme, Cap moto, Société de chasse)

MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Services de la mairie

CRÉDITS PHOTOS : Balade corrézienne (Boris Debon) ; services de la Mairie ; parents d'élèves et peschacois ; www.acbrive.fr ; associations (Foyer rural, Shokotan karaté, Société de chasse) ; extrait plaquettes ministère de l'écologie / conseil départemental de la Corrèze / ERDF

IMPRESSION : agence de communication OPALINE - Meyssac



PESCHER

M A G A Z I N E